

TRI : TOUT SUR LE PLASTIQUE !

QUE TRIER ?



TOUS les emballages
plastiques

OÙ DÉPOSER LES EMBALLAGES PLASTIQUES ?



Dans votre bac, votre sac
ou votre borne jaunes de tri sélectif.

COMMENT ?



SIMPLIFIEZ-VOUS LE TRI !



Les bouteilles en plastique peuvent
garder leurs bouchons et n'ont pas
besoin d'être compactées.



Les emballages en plastique n'ont
pas besoin d'être lavés. Ils doivent
juste être bien vidés.

Fausse bonne idée

Pas d'objets en plastique dans le tri.
Ils doivent être déposés en déchèterie
ou au Relais Tri Mobile.



Le tri commence
chez vous : votre
participation est
importante.
Merci pour vos
bons gestes.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Vos emballages en plastique sont triés au centre de tri de Cannes pour être recyclés.
Lavés, chauffés, ils sont transformés en granulés pour devenir :



pour

10 TRUCS & ASTUCES

DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS PLASTIQUES

1. Préférer les sacs en tissu ou les cabas pour les courses
2. Privilégier les produits vendus en vrac
3. Éviter les portions individuelles
4. Utiliser une gourde et une tasse
5. Privilégier les emballages en verre, recyclables à l'infini
6. Faire soi-même ses produits d'entretien et de beauté
7. Remplacer le jetable par du lavable
8. Donner et réparer plutôt que jeter
9. Utiliser des wraps pour protéger les aliments
10. Donner les bouchons synthétiques à des associations

Une question sur le tri ? Contactez le service Collecte de votre Agglomération :

☎ 04 89 82 20 22

✉ collecte@cannespaysdelerins.fr